



Maisons d'enfants

Nanie Poppins

Projet Pédagogique

« Des Poignées de Mains » ASBL | Rue Doumier, 113 | 4430 Ans

BCE : 0.509.999.373

Déléguée à la Gestion Journalière : Stéphanie Rixhon

Pouvoir organisateur de la

Maison d'enfants « Nanie Poppins : Saint Georges » :

Rue reine Astrid, 48 | 4470 St-Georges-s/Meuse.

Autorisation d'accueil délivrée par l'ONE pour une capacité de
20 enfants équivalents temps pleins

Maison d'enfants « Nanie Poppins : Ans » :

Rue Hubin, 18 | 4430 Ans.

Autorisation d'accueil délivrée par l'ONE pour une capacité de
18 enfants équivalents temps pleins

Direction pour les deux sites : Stéphanie Rixhon

Contact : 0475 749575 | nanie@naniepoppins.be

Des Poignées de Mains ASBL | Rue Doumier, 113 | 4430 Ans | NE : 509.999.373

Déléguée à la gestion journalière : Stéphanie Rixhon

nanie@naniepoppins.be

D2.13.3

- 1 -

Tel : 0475 749575

Date révision : 20/05/2015



Maisons d'enfants

Nanie Poppins

Préambule

Nanie Poppins est une Maison d'Enfants¹ gérée par l'ASBL « Des Poignées de Mains » créée pour offrir des modes de garde d'enfants conformes aux législations en vigueur.

Le but est de proposer aux enfants dont elle a la charge, un environnement de qualité propice au développement personnel en respectant l'ensemble des intervenants.

Elle vise à assurer le bien-être des enfants, et le cas échéant de leur entourage, à soutenir les expériences ainsi que les apprentissages nécessaires à un développement harmonieux, à favoriser et encourager des comportements sociaux, courtois et tournés vers les autres.

La Maison d'enfants développe ses activités en dehors de toutes préoccupations politiques, philosophiques, raciales ou linguistiques. Elle proscriera de son sein tout comportement, attitude ou manifestation, individuel ou collectif qui serait entaché de prosélytisme.

Projet pédagogique

Notre objectif premier : le bien-être de votre enfant.

Nous travaillons en partenariat avec vous, les parents². Cette collaboration est essentielle. Elle est la garantie de la qualité de notre travail et du respect de votre statut, de votre rôle et des choix que vous posez pour votre (vos) enfant(s). Une bonne collaboration amène de la cohérence dans les comportements et permet ainsi d'entretenir chez l'enfant un sentiment de sécurité essentiel à son développement.

Ce partenariat, tel que nous le souhaitons, est basé sur le dialogue et l'écoute mutuelle. Il est, pour nous, la pierre angulaire de notre projet éducatif et de notre travail au quotidien. Les échanges bilatéraux avec les parents nous permettent d'avoir une réflexion constante sur notre action professionnelle et sur les équilibres qui doivent être trouvés entre les pratiques familiales, d'une part et les "exigences" de la Maison d'enfants ainsi que de la vie en communauté, d'autre part.

¹ ¹ Milieu d'accueil conçu pour accueillir en collectivité et principalement en externat des enfants âgés de zéro à six ans. La maison d'enfants est organisée et gérée par une ou plusieurs personnes (physiques ou morales) dénommé 'Pouvoir Organisateur'. La maison d'enfants est sous la responsabilité d'un(e) directeur(trice) disposant d'une formation reconnue par le Gouvernement. La maison d'enfants a une capacité d'accueil de neuf places au moins et de vingt-quatre places au plus. C'est milieux d'accueil ne sont pas concernés par l'appel à projets public « Plan Cigogne » dans la mesure où ils ne sont pas subventionnés par l'ONE (Source : ONE.BE et Brochure ONE : 6 clés pour ouvrir un milieu d'accueil).

² ² Nous utiliserons le mot « parent » pour faciliter l'expression de notre propos. Cependant nous entendons recouvrir sous ce vocable tout intervenant ayant la charge juridique, éducative, affective, morale et/ou de fait des enfants qui nous sont confiés.

Des Poignées de Mains ASBL | Rue Doumier, 113| 4430 Ans | NE : 509.999.373

Déléguée à la gestion journalière : Stéphanie Rixhon



Maisons d'enfants

Nanie Poppins

Objectifs de travail.

- ☞ Proposer aux enfants, dont nous avons la charge, un environnement et une relation avec le personnel suffisamment sécurisants³ pour permettre aux enfants des découvertes, des apprentissages et des expériences nécessaires à leur développement.
- ☞ Promouvoir un style de vie sain.
- ☞ Aider les enfants à développer et favoriser des comportements sociaux, courtois et tournés vers les autres.
- ☞ Soutenir les expériences sensorimoteurs essentiels pour susciter les apprentissages ultérieurs.

Ces objectifs de travail sont les bases sur lesquelles nous avons construit la suite de ce projet pédagogique. Ils guideront aussi nos choix quotidiens.

Au commencement de la grande aventure...

Ce travail en commun commence bien avant l'arrivée de votre enfant chez **Nanie Poppins**.

En effet, après les premiers contacts et lorsque l'inscription est confirmée⁴, nous prenons le temps de nous rencontrer afin d'évoquer toutes les questions que vous vous posez et nous vous accompagnons dans la visite du milieu d'accueil.

Lors de cette rencontre, toutes les modalités de ce que nous appelons [la phase de] « **Familiarisation** » sont décidées. C'est cette période qui permet à tout un chacun, parents, enfants et personnel encadrant de prendre ses marques et de découvrir comment vivre ensemble dans le milieu d'accueil.

Chez **Nanie Poppins**, la Familiarisation se passe en différentes phases :

1. Nous vous⁵ invitons avec votre enfant à venir passer un petit moment dans le milieu d'accueil pour rencontrer l'équipe et comprendre la vie qu'on y mène.
2. Lors de la deuxième visite, après avoir de nouveau passé un petit moment tous ensemble, quand chacun se sent prêt, on vous demande de nous laisser votre enfant, une heure environ, pour faire un peu mieux connaissance.
3. Plus tard encore, lors d'un autre rendez-vous, votre enfant partagera un repas avec nous.
4. Enfin, nous nous retrouvons une fois encore, pour vivre un moment un peu plus long avec votre enfant et peut être lui proposer une sieste, si tout se passe bien.

¹ ³ C'est à dire l'adulte de référence capable d'être suffisamment disponible psychologiquement et physiquement pour donner à l'enfant une sécurité physique, physiologique et affective nécessaire à son développement.

² ⁴ Modalités d'inscriptions détaillées dans notre règlement d'ordre intérieur.

¹ ⁵ Ou, le cas échéant, tout intervenant ayant la charge juridique, éducative, affective, morale et/ou de fait des enfants confiés.

Des Poignées de Mains ASBL | Rue Doumier, 113 | 4430 Ans | NE : 509.999.373

Déléguée à la gestion journalière : Stéphanie Rixhon



Maisons d'enfants

Nanie Poppins

Au terme de ces rencontres, nous faisons le point avec vous, parents. Nous décidons ensemble si l'horaire défini peut être déjà mis en place ou s'il est préférable prendre une ou deux demi-journées supplémentaires pour encore mieux se connaître.

Nous sommes convaincus que chacun est différent et qu'une période de Familiarisation normalisée ne peut convenir à tous. Elle sera adaptée aux circonstances pour que chacun se sente bien.

Nous insistons sur l'idée qu'il est plus facile pour tous que cette Familiarisation se déroule un peu avant votre retour au travail. Cela permet toute la souplesse voulue et évite le stress de l'urgence qui n'est profitable pour personne.

Un minimum de deux (2) semaines seront dévolues à la phase de Familiarisation.

Quand on a appris à se connaître, nos petites habitudes...

Quand chacun se sent prêt, on met en place l'horaire convenu.

Lors de vos arrivées chez **Nanie Poppins**, un moment est réservé pour chacun, nous prenons le temps de partager les dernières nouvelles et les observations du moment. Ces échanges se déroulent dans le calme et la sérénité, sans brusquerie. On se dit « *bonjour* » et « *au revoir* » selon le rythme et la manière que chacun trouve appropriés (aussi bien l'enfant, que les parents). Notre hall d'accueil est prévu à cet effet.

Quand le moment est venu, l'enfant est invité à rejoindre les copains qui jouent déjà. Là aussi, nous prenons le temps nécessaire pour renouer le contact avec les amis et retrouver les jouets mis à disposition.

À votre retour, nous prenons le temps de vous raconter la journée de votre enfant. Nous avons également des feuillets de communication que nous utilisons pour relater les événements sortant de l'ordinaire (comme les prises de médicaments, si l'enfant a fait de la fièvre, l'heure et la quantité des biberons de complément, si le repas ne s'est pas bien passé...). En plus de ces outils, nous restons disponibles pour toute question, demande,... nous avons toujours du temps à consacrer à chacun.

Pour notre équipe, ce sont les moments de contacts privilégiés avec vous.

Pour les parents, la vie dans la maison d'enfants peut sembler bien mystérieuse et il est important pour chacun d'être au courant de ce qui s'y vit au quotidien. Pour cela, grâce à nos discussions, à un panneau d'affichage et quelques petits mots dans le sac, nous vous tenons informés des moments importants de la journée, des menus,... ; mais également

Des Poignées de Mains ASBL | Rue Doumier, 113| 4430 Ans | NE : 509.999.373

Déléguée à la gestion journalière : Stéphanie Rixhon

nanie@naniepoppins.be
D2.13.3

- 4 -

Tel : 0475 749575
Date révision : 20/05/2015



des événements plus extraordinaires comme les anniversaires, la visite de Saint-Nicolas ou la fête de départ organisée pour l'entrée prochaine à l'école d'un de nos « grands ». Nous vous faisons aussi parvenir régulièrement quelques photos ou vidéos de votre enfant prises pendant nos activités.

Lors de nos premières rencontres, nous prenons la peine de discuter des arrivées et des départs pour progressivement mettre en place les habitudes et les rituels qui permettent à tous de se sentir bien. Par la suite, quand les habitudes sont prises, il est toujours possible d'en discuter pour répondre au mieux aux envies et besoins de chacun.

Dans le hall, il y a des portemanteaux où les accompagnants suspendent un sac dans lequel sont glissées toutes les petites affaires nécessaires à la journée : manteaux, carnet O.N.E., médicaments, vêtements propres,... Ce sac facilite l'échange en sens inverse en fin de journée : vêtements sales, médicaments à rendre,... C'est un moyen très efficace pour ne rien disperser et ne rien oublier. En plus, ranger le sac est un rituel agréable pour votre enfant en prévision du retour à la maison.

Chez **Nanie Poppins**, dès que l'enfant sait se tenir debout, il se promène librement dans le milieu d'accueil. Des chaussures d'intérieur (des pantoufles par exemple) seront exclusivement réservées à cet effet. Celles-ci font partie du matériel requis pour intégrer le milieu d'accueil⁶. Notons que le personnel se conforme également à cette règle.

Les parents et d'éventuels visiteurs ne sont pas autorisés à pénétrer au-delà du hall d'accueil. Toutefois des exceptions doivent être envisagées. Dans ce cas le port de protections spéciales pour les chaussures est obligatoire et exigé (overshoes mises à disposition).

Un lieu sur mesure...

L'aménagement de l'espace du milieu d'accueil⁷ **Nanie Poppins** a été pensé en mettant l'enfant au centre de nos préoccupations. Nous avons axé notre réflexion sur le respect du rythme de l'enfant, aussi bien au niveau de ses besoins quotidiens qu'au niveau de son développement.

Avant tout jeu ou activité, notre premier souci est de garantir la sécurité physique et psychique de l'enfant.

Nos locaux et notre matériel répondent à toutes les normes en vigueur. Nous sommes

² ⁶ Voir Règlement d'Ordre Intérieur

³ ⁷ Le plan des aménagements est disponible sur notre site internet

Des Poignées de Mains ASBL | Rue Doumier, 113 | 4430 Ans | NE : 509.999.373

Déléguée à la gestion journalière : Stéphanie Rixhon



Maisons d'enfants

Nanie Poppins

également très rigoureux sur l'hygiène quotidienne des lieux de vie. Nos infrastructures sont pensées pour répondre au mieux aux besoins de l'enfant. Nos locaux favorisent le contact avec le personnel encadrant et permettent une surveillance constante tout en restant toujours disponibles et à l'écoute.

Chez **Nanie Poppins**, nous travaillons en répartissant les enfants en deux groupes à qui seront dédiés des espaces de vie distincts. Cette division est surtout basée sur l'autonomie. Le premier espace de vie, pour les plus petits, permet de laisser les enfants faire leurs premiers apprentissages et découvertes en toute sécurité. Le second, plus vaste et plus dégagé, permet aux grands d'apprendre la vie en groupe, de s'exercer à des jeux de leur âge et de se défouler. Le passage de l'un à l'autre n'est pas déterminé par un moment ou un âge précis. Nous estimons que c'est plutôt une aisance motrice suffisante qui permet aux « petits » de pouvoir s'épanouir chez « les grands ».

Le matériel est adapté aux besoins et aux capacités de chacun. Les jeux et les objets de la vie courante seront disponibles en autant d'exemplaires que nécessaire pour répondre aux différentes tranches d'âges et rendus disponibles pour garantir au maximum la spontanéité des jeux des enfants.

Notre milieu de vie est assez vaste pour que tous puissent y trouver une place et explorer en toute liberté.

Notre maison d'enfant est autorisée⁸ par l'O.N.E, c'est-à-dire que notre infrastructure répond aux conditions réglementaires⁹ de l'O.N.E. et va au-delà aussi souvent que possible.

Nous basons notre travail sur l'idée d'activité libre et autonome. Dans les faits, nous laissons à l'enfant la possibilité d'explorer (jouer) par lui-même avec le soutien de l'adulte. Le rôle essentiel de notre personnel encadrant est l'accompagnement de l'enfant dans tout ce qu'il peut faire, vivre, ressentir ou partager. Nous ne fonctionnons pas de manière directive mais nous sommes là comme une aide pour la découverte et l'exploration, mais en aucun cas nous nous substituons à l'enfant.

Nous laissons libre cours aux initiatives et aux activités spontanées de l'enfant. Pour cela, le matériel et les jeux sont toujours rendus disponibles. Les jeux sont également variés pour que chacun puisse trouver ce qui lui plaît. Un enfant qui joue et qui explore est un

⁴ ⁸ *Aucun accueil extra-familial ne peut se faire sans l'accord de l'O.N.E. et répond aux normes de fonctionnement et d'infrastructures.*

⁵ ⁹ *C'est-à-dire au code de qualité de l'ONE. Arrêté de la communauté française du 17 décembre 2003.*



enfant qui apprend. Il est essentiel pour nous que chacun puisse faire ses propres découvertes, à son rythme et selon ses envies. Bien que nous favorisons les activités spontanées, nous proposons également quelques activités dirigées comme la lecture de contes et d'histoires, des bricolages, des jeux dits « de table » (mémori, domino...), etc.

L'enfant grandit et s'autonomise peu à peu. Chez **Nanie Poppins**, les enfants qui le désirent sont invités à faire différentes choses par eux-mêmes comme manger et boire seul, demander pour aller sur le petit pot, se déshabiller pour la sieste, ranger les jouets... tout en étant certain que l'adulte n'est pas loin.

Des petits moments pour chacun

Nanie Poppins est plus qu'attentive à ce que chaque enfant ait des moments « à lui » et des moments où il peut interagir avec l'adulte, par exemple, lors des repas, lors des changes, lors de jeux plus calmes..., ou simplement selon l'envie... Ces moments, essentiels au développement de l'enfant, contribuent à la consolidation de la relation entre l'adulte et l'enfant pour qu'il puisse gagner en autonomie par la suite. **Nanie Poppins** et son équipe se dotent des moyens de respecter chaque enfant dans ses demandes et ses besoins¹⁰. Il est nécessaire de considérer l'enfant dans ce qu'il a d'unique pour l'aider à construire sa personnalité. L'initiative est toujours laissée à l'enfant. Nous nous adaptons à ses demandes et à ses besoins afin de le soutenir dans ses découvertes et favoriser son épanouissement propre.

Pour les grands qui commencent l'apprentissage de la propreté, une attention particulière leur est apportée. Cet apprentissage se fait avec votre collaboration. Des petits pots et petits WC sont à leur disposition et, régulièrement, nous leur proposons de les y accompagner. Toute cette période se passe sans brusquerie ou obligation. Nous ne nous lassons pas d'encourager votre enfant et nous soulignons chaque progrès.

Rythme et régularité.

L'enfant a besoin de repères pour se rassurer et pouvoir faire de nouvelles découvertes. C'est pour cela que chez **Nanie Poppins**, nous sommes très attentifs à instaurer et respecter des habitudes et des rythmes.

^{6 10} Le mot besoin regroupe l'ensemble des impératifs physiques, physiologiques, affectifs que rencontre le tout-petit.

Des Poignées de Mains ASBL | Rue Doumier, 113 | 4430 Ans | NE : 509.999.373

Déléguée à la gestion journalière : Stéphanie Rixhon



Par exemple, nous attachons de l'importance aux moyens (ou objets) que votre enfant connaît et réclame pour se rassurer. Il est permis et recommandé d'amener à la maison d'enfants un doudou pour faciliter la vie quand le besoin se fait sentir. Nous exigeons simplement que tout soit marqué au nom de l'enfant pour éviter les pertes.

De notre côté, nous sommes également attentifs à limiter (autant que faire se peut) les variations dans l'équipe éducative pour que votre enfant garde ses repères et identifie les personnes de référence. Notre panneau d'affichage vous renseigne sur les horaires des différents membres de l'équipe pour que votre enfant et vous soyez rapidement au courant des personnes présentes et que les petites habitudes puissent se développer.

Pour assurer une continuité suffisante dans l'accueil, nous demandons à ce que l'horaire minimum soit de 2 présences¹¹ par semaine. Ainsi bébé intègre **Nanie Poppins** dans son environnement familial et il ne considère pas sa venue parmi nous systématiquement comme une nouveauté ou comme une rupture de son milieu de vie le plus habituel.

Le milieu d'accueil possède son propre rythme. Nous veillons à ce que la séquence de la journée se déroule sensiblement de la même manière chaque jour, nous veillons à établir des rituels pour le repas, la sieste et le retour. L'enfant peut ainsi prévoir à l'avance ce qu'il va se passer et a plus facile de gérer l'inconnu et le nouveau. Pour arriver à cet objectif, les différents moments de la journée sont rendus clairs pour l'enfant et régulés toujours de la même façon ; pareil pour la semaine. Le milieu d'accueil vit également au rythme des saisons. Un joli jardin, propre et sécurisé, est disponible pour les activités de plein air quand le temps le permet.

Par ailleurs, nous l'aidons à comprendre et à vivre les transitions et le « *non-immédiat* ». Grâce à cela, bébé apprend peu à peu que les choses ne sont pas toujours accessibles immédiatement au gré des envies et des besoins. Ce n'est pas facile au début, mais nous mettons tout en place pour que ces expériences se passent en douceur. Le dialogue et l'accompagnement sont nos outils les plus efficaces pour aider l'enfant dans l'acceptation progressive des contraintes de la vie.

Les horaires

La maison d'enfants **Nanie Poppins** est ouverte du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h00. Nous sommes conscient qu'une souplesse des horaires est nécessaire. Celle-ci devra impérativement être discutée lors de l'inscription de votre enfant. Dans le cas contraire,

⁷ ¹¹ Une présence est un minimum d'une demi-journée.



l'horaire de base est applicable dans tous les cas.

Le matin, les arrivées peuvent se faire dès l'ouverture du milieu d'accueil¹². Après avoir dit « *bonjour !* » à tout le monde, on peut déjà jouer en attendant que les autres copains et copines arrivent.

Nous nous permettons ici, d'insister de nouveau sur l'importance de la régularité chez les petits. Il sera plus facile pour chacun de prendre ses marques et ses repères si les heures d'arrivées et de départ de la maison d'enfants sont sensiblement les mêmes à chaque venue de l'enfant.

Chez **Nanie Poppins**, il y a trois repas prévus. Nous demandons que le petit déjeuner soit pris avant l'arrivée au milieu d'accueil (sauf accord avec la direction). Une collation est prévue en milieu de matinée, vers 10h00. Le repas de mi-journée se prend aux alentours de midi. En milieu d'après-midi une collation est proposée entre 15h15 et 16h30.

Nous sommes attentifs à respecter les petites habitudes déjà prises par votre enfant autour du repas afin d'en faire un moment agréable et privilégié pour chacun.

Les besoins de sommeil varient selon chaque enfant. La sieste est prévue après le repas de midi jusque 14h30-15h, pour permettre à chacun de s'éveiller selon son rythme biologique. Pour les plus petits, ou si la nuit a été moins bonne, on peut également faire un petit dodo le matin.

Chaque enfant a son sac de couchage (nous n'utilisons pas de couette ou couverture) et un lit lui est dévolu. Une petite peluche (marquée au nom de l'enfant) peut aussi être apportée de la maison (c'est même recommandé). Les chambres ne sont jamais totalement plongées dans le noir et la température n'y est pas trop élevée pour garantir un sommeil de qualité.

Ici aussi, nous sommes attentifs à respecter les petites habitudes déjà prises par votre enfant.

Les changes et les soins se font selon les besoins de l'enfant et à la demande pour les plus grands (autant de fois, et plus, si cela est nécessaire). En plus, les changes se font également de façon systématique à des moments clés qui sont :

- ☒ Avant la collation de 10h.
- ☒ Avant et après la sieste.
- ☒ Avant de retourner chez Papa et Maman.

8 ¹² Voir les horaires dans le Règlement d'Ordre Intérieur



Quand la journée à la maison d'enfants est finie et que vous venez rechercher votre petit bout, nous prenons quelques minutes pour parler de la journée. S'il y a eu des événements importants (comme de la fièvre ou des médicaments à prendre,...), notre équipe vous remet un petit mot pour être sûr que les informations essentielles sont effectivement transmises.

On se dit « au revoir ! » et nous rappelons le moment de notre prochaine rencontre.

Les repas

La collation du matin est faite de soupe aux légumes de saison, et d'eau. Le repas de midi est un repas complet, équilibré et qui tient compte des impératifs de chacun. En milieu d'après-midi la collation est composée soit de fruits, soit d'un laitage accompagné d'un féculant.

Nos menus sont toujours affichés sur les panneaux de l'entrée.

Nos repas sont faits à partir de produits frais sélectionnés pour leur qualité. Les produits « bio » sont privilégiés, sans que nous puissions garantir une utilisation systématique. Nous veillons à la variété, au goût et à l'attractivité des aliments proposés, dans le respect des recommandations édictées par l'ONE. La préparation se fait dans nos locaux, par nos soins selon les normes d'hygiène en vigueur¹³. Nos repas et les techniques de préparation sont conformes aux recommandations de l'O.N.E. Nos équipements sont récents, de qualité et entretenus avec un soin tout particulier.

Nous accompagnons l'enfant dans la découverte du goût et du plaisir de manger. Nous nous efforçons de suivre les demandes des parents en matière d'alimentation¹⁴ et ce, aussi bien pour la diversification que pour certains régimes particuliers. (N'hésitez pas à en parler avec nous dès l'inscription de votre petit et ne manquez pas de nous communiquer d'éventuelles intolérances passagères ou non, même légères).

Nous demandons aux parents de ne pas apporter de nourriture à la maison d'enfants, excepté les laits prescrits. Cela nous permet de contrôler l'hygiène et facilite la gestion des repas.

¹ ¹³ Nanie Poppins est contrôlée régulièrement par l'AFSCA.

² ¹⁴ Dans la mesure du possible, les restrictions sont explicitées dans le Règlement d'Ordre Intérieur



Maisons d'enfants

Nanie Poppins

Et pour la santé ?

Conformément aux règlements édictés par l'O.N.E., une consultation du nourrisson a lieu toutes les quatre à cinq semaines au sein du milieu d'accueil. Les parents qui le désirent, sont les bienvenus aux consultations. Les dates sont systématiquement affichées dans le hall d'accueil. Nous demandons aux parents de nous fournir le carnet de l'O.N.E¹⁵, ainsi que les certificats de vaccination.

Pour les parents qui le désirent, l'enfant peut être suivi de façon régulière à notre consultation, ce qui permet de ne pas devoir y aller à un autre moment. Pour ceux qui choisissent un suivi plus léger, quatre visites sont néanmoins obligatoires : une à l'entrée de l'enfant en collectivité, une à 9 puis à 18 mois et une à sa sortie.

Les vaccinations sont obligatoires pour fréquenter le milieu d'accueil.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires dans le règlement d'ordre intérieur et dans le dossier concernant les informations médicales.

Quand il sera temps de se quitter...

Après avoir fait un bout de chemin ensemble, nous préparons le départ de votre enfant vers l'école.

Nous mettons tout en place pour que cette séparation se passe en douceur.

Nous demandons aux parents de partager avec nous, quand le moment est venu, les projets prévus pour éviter toute précipitation. Ce départ est préparé et organisé au mieux avec l'enfant et le personnel. Le milieu d'accueil restant imprégné du passage de chaque enfant, nous vous demandons s'il nous est possible de garder quelques photos que nous collons avec votre enfant sur notre panneau d'affichage. C'est aussi un moyen, pour nous, de parler des départs et de faciliter les transitions.

L'équipe...

Le projet pédagogique est revu chaque année pour qu'il reste en accord avec les besoins et les demandes de tous.

Vous êtes mis au courant des nouvelles dispositions et nous vous donnons la possibilité de réagir.

³ ¹⁵ Obligatoire.

Des Poignées de Mains ASBL | Rue Doumier, 113 | 4430 Ans | NE : 509.999.373

Déléguée à la gestion journalière : Stéphanie Rixhon



Conformément aux règlements de l'O.N.E., notre équipe est composée de professionnels de la petite enfance disposant d'une formation reconnue et intégrés dans un processus de formation continue.

Confidentialité et devoir de réserve...

L'ensemble de l'équipe, y compris les stagiaires éventuel(le)s, est soumis au secret professionnel. Tout ce qui se dit, tout ce qui s'échange, sous quelque forme ou support que ce soit (échanges verbaux, écrits, photos, vidéos...), n'est et ne sera jamais divulgué à des tiers ou utilisé dans un autre but que celui pour lequel il a été transmis ou constitué. Les archives sont sécurisées et détruites après un délai légal. Les enfants, les parents, l'entourage et les petits secrets confiés, sont traités par l'équipe de **Nanie Poppins** avec respect, sans jugement et sans référence philosophique.

Nous attendons des parents, de leur entourage et de tous les intervenants éventuels, la même réserve. En particulier, nous demandons d'éviter de se trouver être le relais vers les réseaux sociaux ou dans vers autre média, des « vus » ou « entendus », directement ou indirectement, au sein ou à propos de la Maison d'Enfants **Nanie Poppins**.

La convivialité, le bien être et le devenir de tous impose un nécessaire devoir mutuel de réserve. L'ASBL **Des Poignées de Mains** qui assure la direction de **Nanie Poppins** se veut le garant d'une gestion à la fois transparente et respectueuse de la vie privée de chacun. Elle prendra toutes les mesures nécessaires pour la prévalence du devoir de réserve et l'accomplissement des valeurs de son projet pédagogique.

La Direction